

POUR PLUS DE MOBILITÉ, DES CHAISES DANS LA VILLE

UN CONSEIL DES SENIORS ACTIF

La commune de Saint-Germain-au-Mont-d'Or s'est engagée en 2016 dans la démarche Ville Amie des Aînés en commençant par créer un Conseil des seniors. Constitué d'une quinzaine de personnes, celui-ci a d'abord établi un premier état des lieux sur la propension de la collectivité à accueillir et faire vivre agréablement sur son territoire les publics seniors. Cet état des lieux a porté sur de nombreux domaines : urbanisme, logement, loisirs, lutte contre l'isolement, prévention de la dépendance, etc.

Parmi les actions menées, un groupe a réalisé un diagnostic en marchant qui a permis d'identifier sur le territoire communal les contraintes sur les principaux cheminements piétonniers : les trottoirs étroits ou dégradés, l'implantation des bancs et les absences notables de ces lieux de pause, les traversées de chaussée inadaptées, etc.

UN DIAGNOSTIC ORIGINAL

A la suite de la réunion du Conseil des seniors, des seniors volontaires du territoire ont été mobilisés afin de parcourir la ville et ses cheminements piétonniers dans le but d'identifier les bons points du territoire mais aussi les voies d'amélioration. C'est donc en marchant entre les différents lieux d'habitation et lieux de vie (commerces et services) qu'ils ont pu identifier un manque de structures de repos. L'implication du conseil des seniors et la participation concrète des aînés en tant qu'experts d'usage à ce diagnostic ont permis de mieux situer les zones dans lesquelles privilégier cette installation.



Ville de Saint-Germain au Mont d'Or
Ville Amie des Aînés depuis 2016
Saint-Germain au Mont d'Or (69)

OBJECTIFS :

- Développer l'installation de bancs pour permettre aux aînés de sortir de chez eux et de partager des moments de convivialité.

PRATIQUE :

- Réunir le Conseil des Seniors. Effectuer un diagnostic sur le terrain « en marchant ».
- Proposer de nouvelles installations auprès de la municipalité.
- Coût : 1 050,00 € pour l'achat de 30 chaises floquées au logo de la commune.

UN RÉSULTAT EFFICACE

Il a été souligné que le fait d'installer des structures de repos permettait entre autres au public senior de profiter des lieux publics de la commune, incitait les personnes à sortir de chez elles et permettait la création de lien social. Cette action a pu être mise en place grâce à la coordination de différents acteurs : le conseil des seniors qui organise le diagnostic, l'adjoint aux travaux qui est responsable de l'analyse technique et la Métropole de Lyon qui a la compétence en matière d'installation des bancs. En tenant compte des contraintes réglementaires et environnementales, quatre bancs ont été installés avant l'arrivée du printemps, ainsi qu'un ensemble de troncs sur un chemin sous un châtaigner, composant un agréable salon végétal. D'autres sont à venir. Des groupes de chaises avec accoudoirs ont aussi été installés afin de créer des espaces de rencontres entre les seniors, ainsi qu'entre les générations.



APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme la Ville de Saint-Germain du Mont d'Or, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : contact@rfvaa.com